



**TOUR DE L'ILE AUX MOINES  
TROPHÉE MARC BURBAN  
15 AOÛT 2022  
SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE VANNES  
GRADE 5A  
CANAL VHF de course : 06**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire pour tous les concurrents, sur toute la course du Tour de l'île aux Moines.**

## **1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les RCV, incluant l'annexe B.*
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil.
- 1.5 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

## **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée sur [www.srvannes.fr](http://www.srvannes.fr), au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme de la course qui sera affiché sur [www.srvannes.fr](http://www.srvannes.fr), avant 21h00 la veille, le 14 août 2022.
- 2.2 Des modifications à une ou des instructions de course peuvent être faites sur l'eau avant le départ de la course : le Comité de Course enverra alors le pavillon L sur le bateau comité et communiquera l'information à la voix et/ou sur le canal VHF de la course.

## **3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 - Les avis officiels seront mis en ligne à l'adresse : [www.srvannes.fr](http://www.srvannes.fr)
- 3.2 Le PC course est situé sur le bateau comité : le LABOUR MAD.  
Email : [srvannes@gmail.com](mailto:srvannes@gmail.com)  
Site internet : [www.srvannes.fr](http://www.srvannes.fr),

## **4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

Il n'y aura pas de signaux faits à terre. En cas de retard ou d'annulation, les instructions seront données par VHF sur le canal de course et sur [www.srvannes.fr](http://www.srvannes.fr)

## 6. PROGRAMME DES COURSES

### 6.1 Dates des courses :

Date	Classes Premier signal d'avertissement : 11h30 Puis à suivre	Classes À suivre
15 août 2022	Habitables Osiris 1 Habitables Osiris 2 Multi 2000	Windsurf Dériveurs Traditionnels Catamarans : INC Guépards

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 11h30.

6.3 Pour prévenir les bateaux que la séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement de la première Classe/série.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe/série sont :

Flamme Rouge : Habitables Osiris 1

Flamme Verte : Habitables Osiris 2

Pavillon Breton (Gwenn ha Du) : Traditionnels

Flamme Bleue : Multi 2000

Flamme Blanche : Dériveurs et Caravelles

Flamme Rose : Windsurf

Pavillon C1 : Catamarans INC

Pavillon Guépards : Guépards

## 8. ZONES DE COURSE

Golfe du Morbihan, Ile aux Moines : Carte Shom 7137, Navicarte 246.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Parcours 1 : direction pointe de Penhap	Flamme numérique n°1
Parcours 2 : direction pointe de Trec'h	Flamme numérique n°2

9.3 Parcours longue distance :

Traditionnellement les départs se font dans l'axe du parcours, mais si au plus tard, au signal d'avertissement, le comité de course envoie le pavillon D, alors le parcours comprendra une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course)

## 10. MARQUES

10.1

Départ	Portes et Arrivée
BC et Bouée Jaune	BC ou Bouée Jaune

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

11.1 Les zones considérées comme des obstacles sont précisées sur la carte Shom 7137 et Navicarte 246.

11.2 [DP] [NP] Aucun bateau n'est autorisé à passer entre les réchauds et le port de l'Ile aux Moines.

11.3 Il est conseillé aux concurrents de respecter le balisage latéral et cardinal qui jalonne le parcours.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**. Elle sera située dans la baie de Kerdelan.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de bord.

### 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée/porte sera entre un bateau du comité portant pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée. Elle est située au large de la grande plage de l'île aux Moines ou dans le nord du port de l'île aux Moines selon les conditions de vent.

14.2 La ligne sera fermée à 17h00.

### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les séries la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Il n'y a pas de temps cible et de temps limite (voir 14.2)

### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 90 minutes après que le dernier bateau a fini la course.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles à bord du bateau comité : Labour Mad.

17.4 Les réclamations seront jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne.

### 18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Le classement se fera en temps compensé pour les bateaux qui y sont soumis. Les concurrents ayant effectué un seul tour seront classés après les concurrents ayant effectué 2 tours.

18.3 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés, seront ceux, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du jour.

### 19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place de la façon suivante :

-Sortie : émargement en allure tribord, sur le tribord du bateau comité.

-Retour : l'arrivée servira de pointage et d'émargement.

19.2 Un téléphone portable ou une VHF est obligatoire. La VHF est fortement recommandée.

19.3 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible et attendre la confirmation de la réception.

19.4 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

### 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

### 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Il n'y aura pas de contrôle de jauge et d'équipement. Chaque concurrent s'engage sur l'honneur à respecter les RCV et ses règles de classe.

### 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme SRV.

### 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une flamme SRV.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

**25. EMBLEMES**

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le à bateaux de port Blanc, du port de l'île aux Moines ou du port d'Arradon.

**26. PRIX**

26.1 Des prix seront distribués dès que possible au Cap Horn situé sur la cale du port de l'île aux Moines (voir AC).

26.2 Le trophée **Marc Burban** sera remis au premier de la Classe Guépard.

Arbitres désignés :

Présidente du comité de course : Françoise Dettling

Comité de course adjoint : Philippe Paquier

Résultats : Patricia Holl

<u>15 août 2022</u> PM Arradon: 9h51 Coef 99 BM Arradon: 16h06 Coef 95	<u>15 août 2022</u> PM Le Logeo: 9h49 Coef 99 BM Le Logeo: 16h05 Coef 95	<u>Coucher du soleil</u>  21h19
--	--	---------------------------------------

## ANNEXE PARCOURS



### **PARCOURS 1 : flamme numérique n°1, DEUX TOURS, direction pointe de PENHAP**

Départ : (voir IC §12).

1. Laisser la pointe de **PENHAP** à **BABORD**.
2. **BOUÉE ROUGE ROCHE COLAS** à laisser à **BABORD** \* (pointage éventuel)
3. **PORTE** entre la **BOUÉE VERTE PIRENN** à laisser à **TRIBORD** et un **BATEAU DU COMITÉ** à laisser à **BABORD** (pointage éventuel pouvant servir au classement).
4. Laisser la **POINTE** du **TREC'H** à **BABORD**.
5. Laisser les **RÉCHAUDS** à **BABORD**.
6. **PORTE/LIGNE D'ARRIVÉE** devant grande plage de l'Île aux Moines entre un **BATEAU DU COMITÉ** et une **BOUÉE JAUNE** ou un **BC** (voir IC 14). À la fin de leur premier tour, les bateaux passent la porte et continuent pour un deuxième tour.



### **PARCOURS 2 : flamme numérique n°2 DEUX TOURS, direction pointe du TREC'H**

Départ : (voir IC §12).

1. Laisser les **RÉCHAUDS** à **TRIBORD**.
2. Laisser la **POINTE** du **TREC'H** à **TRIBORD**.
- 3- **BOUÉE ROUGE ROCHE COLAS** à laisser à **TRIBORD** \*
- 4- **PORTE** entre la **POINTE DE PENHAP** À Laisser à **TRIBORD** et un **BATEAU DU COMITÉ** à laisser à **BABORD** (pointage éventuel pouvant servir au classement).
- 5- **PORTE/LIGNE D'ARRIVÉE** devant grande plage de l'Île aux Moines entre un **BATEAU DU COMITÉ** et une **BOUÉE JAUNE** ou un **BC**. À la fin de leur premier tour, les bateaux passent la porte et continuent pour un deuxième tour.

***Le comité de course se réserve le droit de réduire la course à la fin du premier tour quelque soit le sens du parcours POUR UNE OU PLUSIEURS SÉRIES.***

***Le comité de course se réserve le droit de déplacer la ligne de départ et la ligne d'arrivée/porte dans le nord du port de l'Île aux Moines quelque soit le sens du parcours.***

**La ligne sera fermée à 17h00**

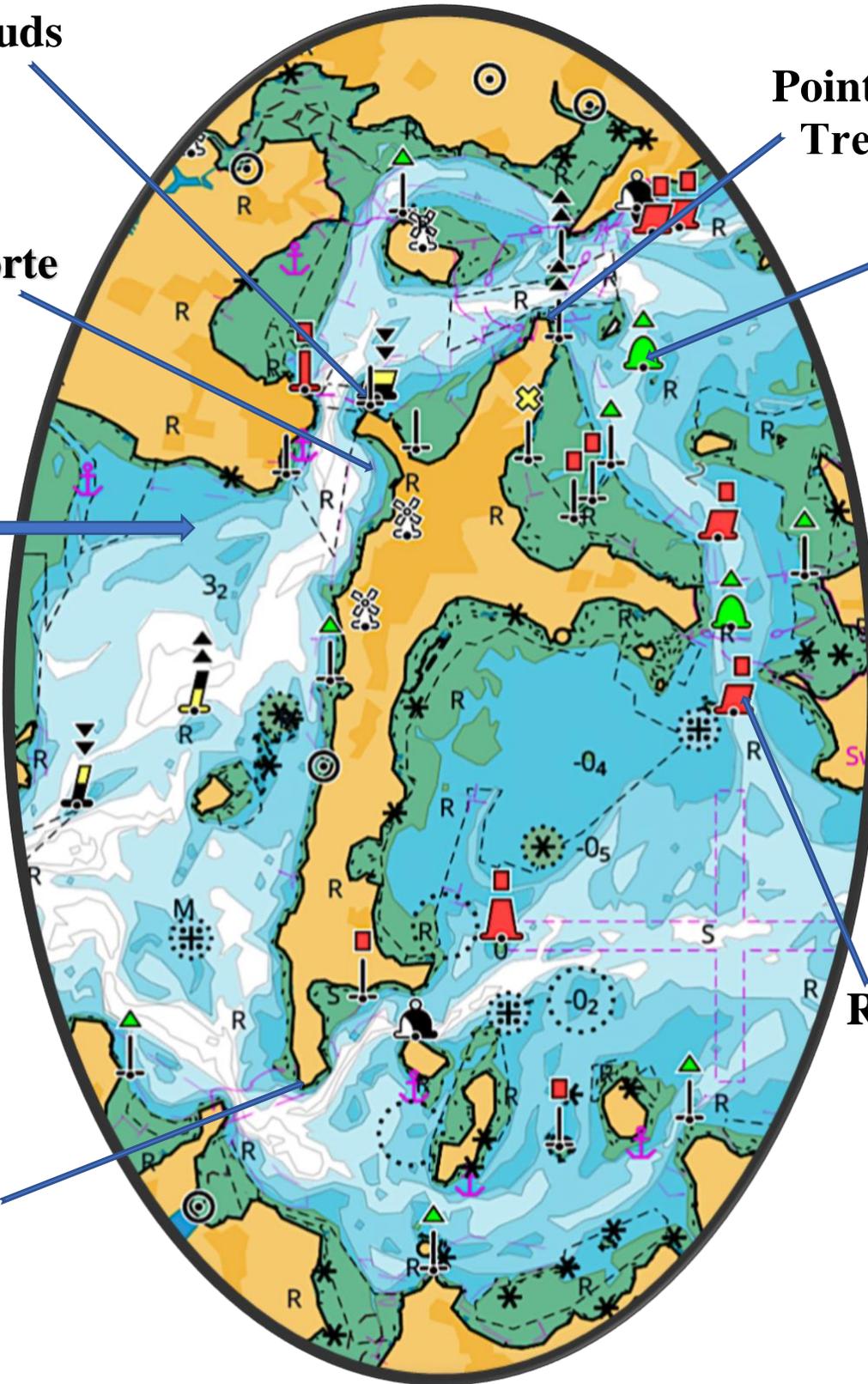
**Les Réchauds**

**Pointe du  
Trec'h**

**Arrivée/Porte**

**Pirenn**

**Départ**



**Roche Colas**

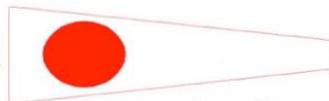
**Pointe de  
Penhap**

## PROCÉDURE DE DÉPART et PAVILLONS

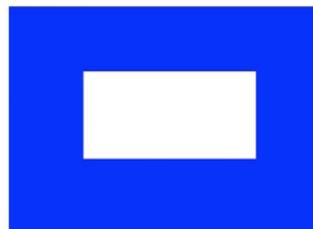
Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
<b>5mn au moins avant le signal d'avertissement</b>	↑ Pavillon Orange		
<b>5mn</b>	↑ Pavillon de la Classe ou des Classes/séries		Signal d'avertissement
<b>4 mn</b>	↑ Pavillon P, U ou Noir		Signal préparatoire
<b>1 mn</b>	↓ Pavillon préparatoire affalé		Une minute
<b>0</b>	↓ Pavillon de la Classe ou des Classes/séries affalé		Signal de départ
	↑ Pavillon X		Rappel individuel
	↑ 1 <sup>er</sup> Substitut		Rappel général



Flamme numérique n°2



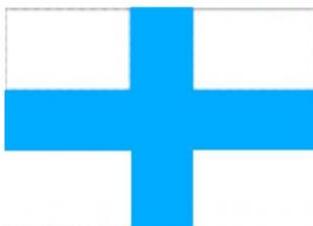
Flamme numérique n°1



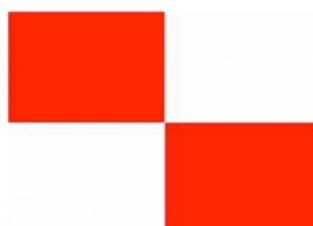
Pavillon P



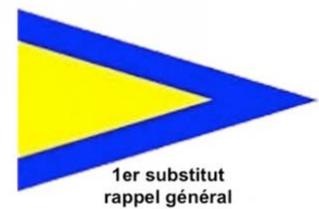
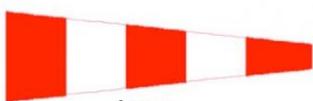
Pavillon noir

Pavillon X  
rappel Individuel

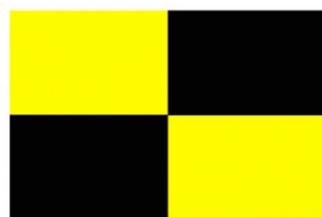
Pavillon orange



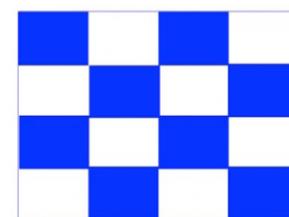
Pavillon U

1er substitut  
rappel général

Aperçu



Pavillon L



Pavillon N



Pavillon S